



L'OPINION

des responsables associatifs

des Pays de la Loire

Enquête réalisée du 13 avril au 18 juillet 2017 auprès de 645 responsables associatifs de la région, dans le cadre de la 17^{ème} édition de l'enquête nationale d'Opinion des Responsables Associatifs

Choisir
l'intérêt
général

Edito du président

Mieux connaître les atouts et les difficultés des associations pour mieux les représenter.

L'évolution du contexte territorial, politique et social amène le Mouvement associatif Pays de la Loire à renforcer sa connaissance des problématiques rencontrées par les responsables associatifs pour mieux appréhender leurs besoins.

C'est pourquoi, pour la première fois, nous nous sommes associés à Recherches et Solidarités pour rendre compte de l'opinion des responsables associatifs ligériens.

Le rôle des associations est un élément primordial pour renforcer le lien social sur nos territoires.

Et, bien qu'un ligérien sur trois s'engage régulièrement dans les associations, la première des inquiétudes reste le renouvellement des bénévoles, en particulier celui des dirigeants.

En second lieu, ce sont les ressources financières, pour assumer en particulier les charges de personnel et la pérennité de leurs actions, qui viennent affecter l'optimisme naturel des citoyens engagés.

Le Mouvement associatif s'appuiera donc sur ces éléments d'enquête pour proposer des actions de soutien en direction des dirigeants bénévoles et s'engage à être leur porte-voix auprès des pouvoirs publics.

Alain FOREST

Président du Mouvement associatif des Pays de la Loire

Sommaire

Les chiffres clés des associations en Pays de la Loire	4
Le contexte de l'étude.....	5
Le moral des responsables associatifs des Pays de la Loire	8
L'association dans son territoire	18
Le nouveau paysage territorial.....	24
Précisions méthodologiques.....	30
Recherches & Solidarités.....	31
Le Mouvement associatif Pays de la Loire.....	32

Choisir
l'intérêt
général

Les chiffres clés des associations en Pays de la Loire

- **70 000** associations en activité.
- **700 000** bénévoles en Pays de la Loire.
- **11 500** associations employeuses.
- **3 800** associations se créées par an en Pays de la Loire.
- Près de **130 000** salariés, soit près de **13%** de l'emploi privé de la Région.
- **84%** des structures de l'ESS en Pays de la Loire sont des associations.



LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Les études de Recherches et Solidarités en Pays de la Loire

RECHERCHES ET SOLIDARITÉS PUBLIÉ EN PAYS DE LA LOIRE EN 2017

- **L'essentiel de la vie associative du département** (commandé par la DJEPVA) : estimation du nombre d'associations, de bénévoles, effectifs salariés, évolutions, rapprochement avec le contexte national...
- **Les associations dans les Pays de la Loire** (commandé par Régions de France) : créations d'associations, nombre d'associations et nombre de bénévoles, emploi associatif, plus quelques éléments de l'ORA national.
- Bilan de l'emploi associatif sanitaire et social (commandé par l'UNIOPSS).
- Bilan de l'emploi dans l'ESS (commandé par Régions de France et la Caisse des Dépôts).

En complément de l'étude des chiffres officiels de la vie associative, Recherches et Solidarités s'appuie sur les résultats de ses enquêtes nationales baptisées : **L'ORA** (L'Opinion des Responsables Associatifs), **BOB** (Baromètre d'Opinion des Bénévoles) et **ALDO** (A l'écoute des donateurs).

L'opportunité de l'étude

Cette étude vise à pouvoir comparer la situation régionale des responsables associatifs dans le paysage national en déclinant régionalement l'enquête de l'Opinion des Responsables Associatifs (ORA).

Elle tend à nous apporter des éléments régionaux sur :

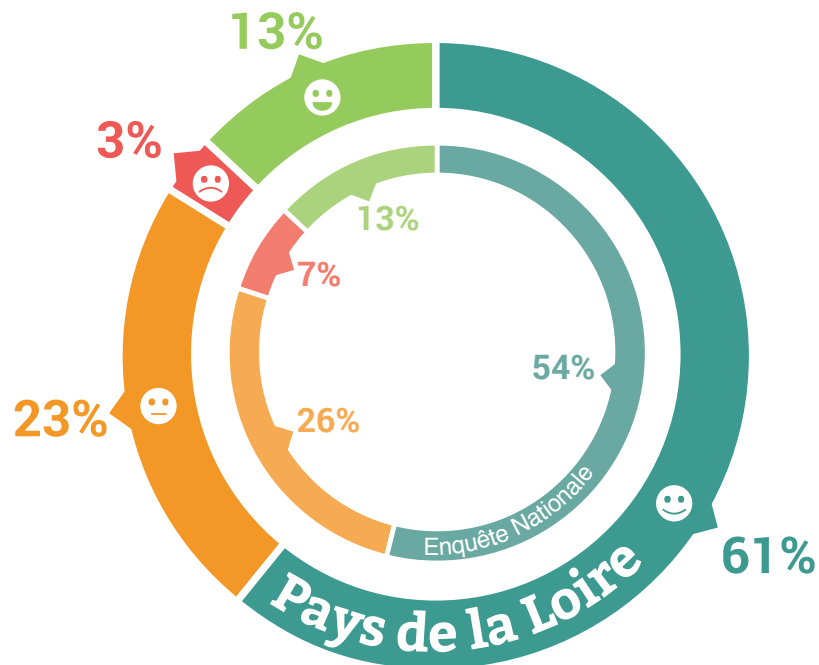
- le moral des responsables associatifs des Pays de la Loire,
- l'association dans son territoire,
- le nouveau paysage territorial.

À noter

- Cette étude a été réalisée en amont des annonces gouvernementales de la fin d'été 2017, pénalisant le secteur associatif (réserve parlementaire, contrats aidés...).
- Les Pays de la Loire n'ont pas été impactés par la fusion des Régions.

LE MORAL DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS des Pays de la Loire

Depuis le début 2017, comment jugez-vous la situation générale de votre association (actions, missions, projets) ?



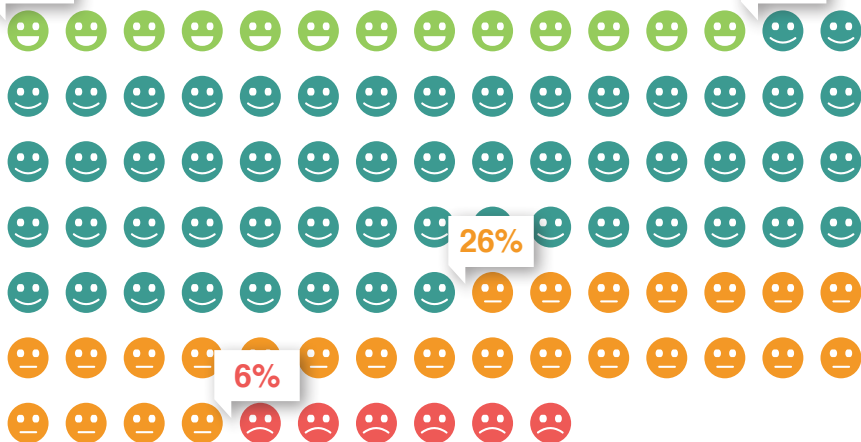
😊 Très bonne 😊 Bonne 😟 Difficile 😞 Très difficile

Depuis le début 2017, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?

Pays de la Loire

13%

55%



Enquête Nationale

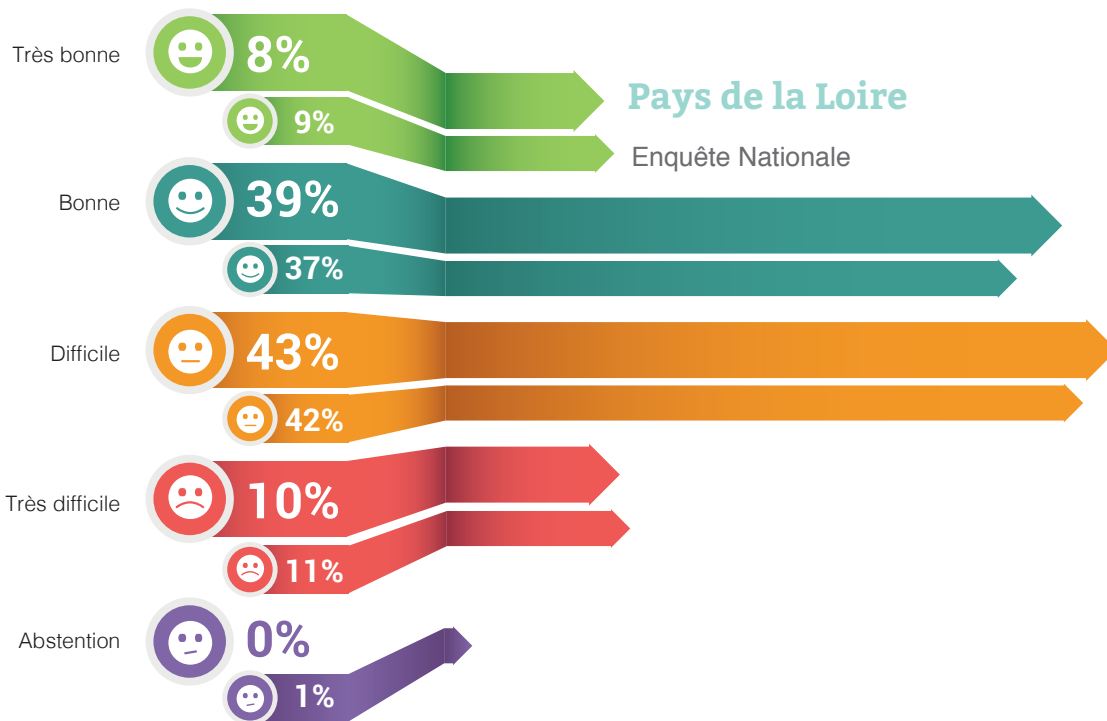
11%

48%



 Très bonne
  Bonne
  Difficile
  Très difficile

Depuis le début 2017, comment jugez-vous la situation de votre association, concernant le bénévolat (nombre, disponibilité, savoir-faire...) ?



Comment voyez-vous la situation de votre association au cours des prochains mois (actions, missions...)?

Pays de la Loire

7% 😊

54% 😄

34% 😐

5% ☹️

0% 😞

Enquête Nationale

😊 6%

😄 51%

😐 35%

☹️ 7%

😞 1%

😊 Très bonne

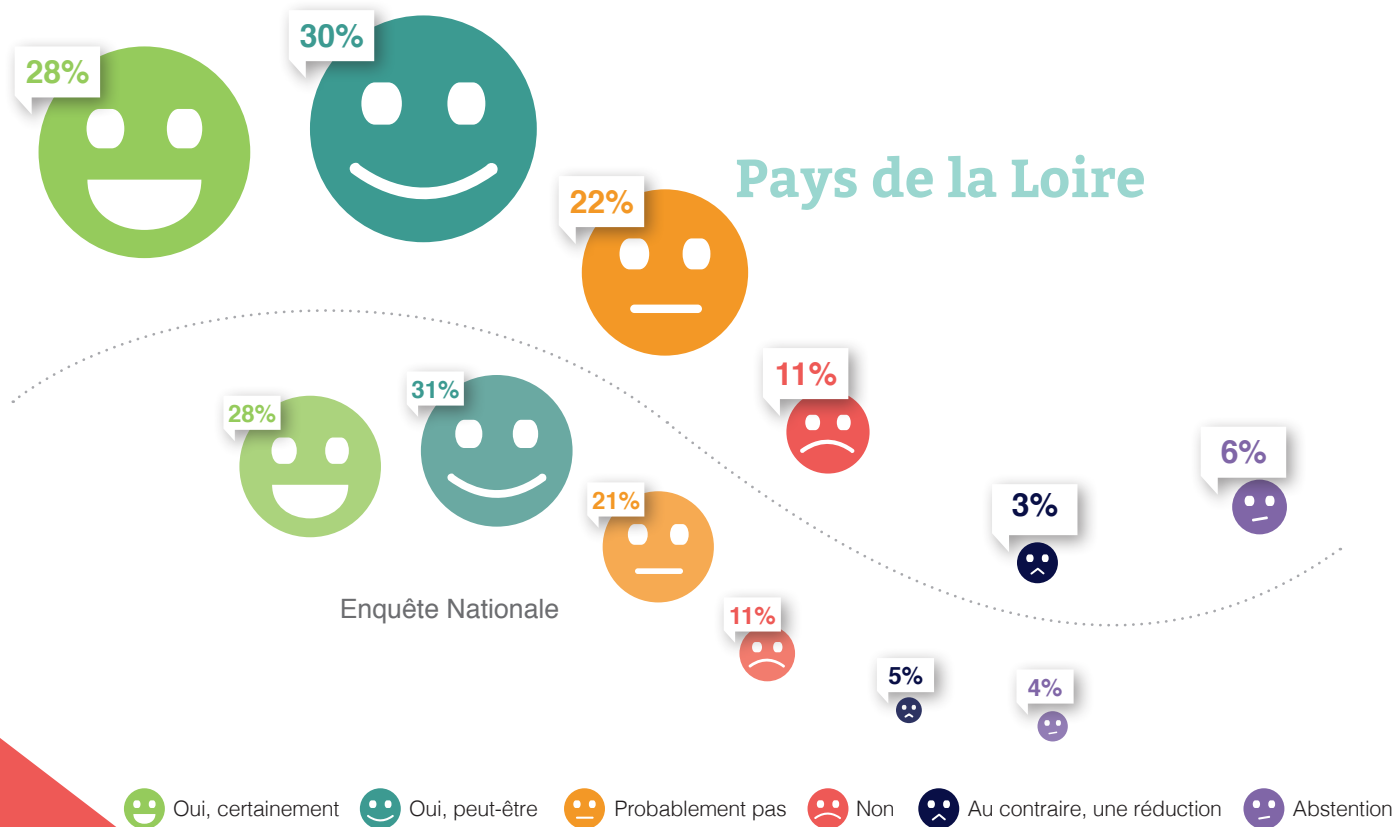
😄 Bonne

😐 Difficile

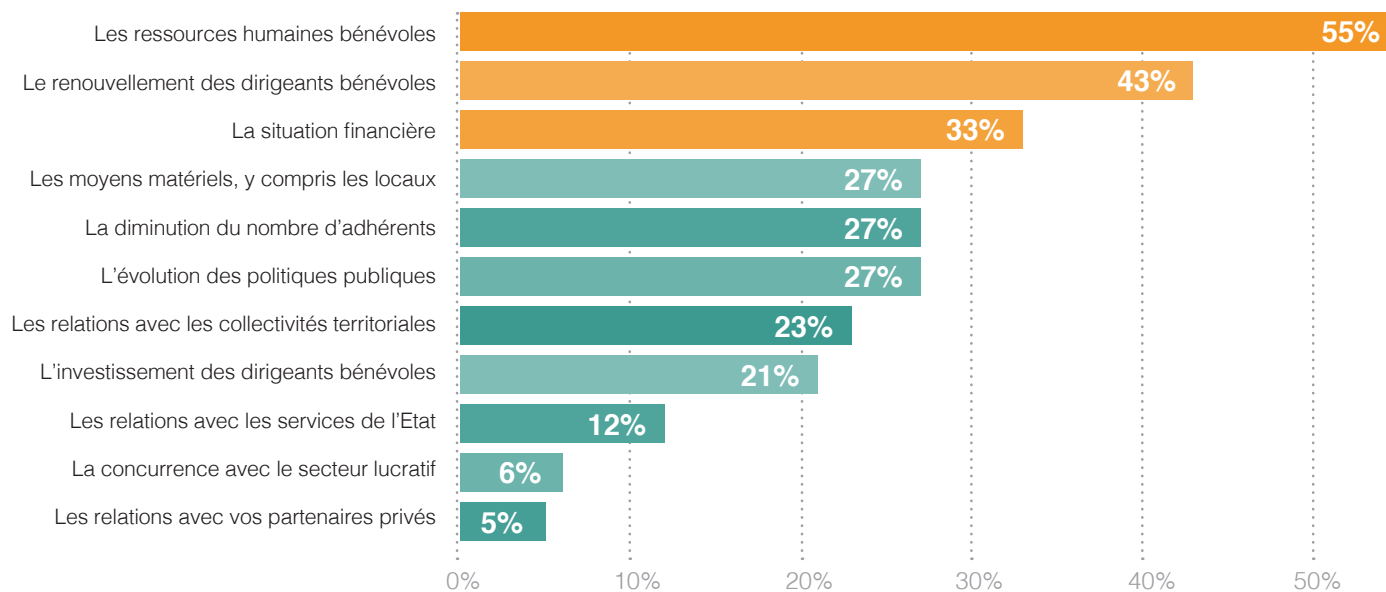
☹️ Très difficile

😞 Abstention

Envisagez-vous de nouveaux projets ou une extension de vos activités actuelles après l'été ?



Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous paraissent les plus importants ?



Ce que l'on peut retenir

- Selon les dirigeants, la situation générale et celle des finances sont plus favorables dans les associations ligériennes qu'en moyenne nationale.
- Leur jugement est cependant aussi sévère concernant la situation du bénévolat (53% d'opinions négatives).
- Leurs principaux sujets d'inquiétude sont les mêmes qu'au plan national, bénévolat en tête ! Toutefois les relations avec les collectivités territoriales et avec les services de l'État ainsi que l'évolution des politiques publiques inquiètent moins nos responsables associatifs.
- La proportion de dirigeants associatifs optimistes est légèrement supérieure à la moyenne, mais celle des porteurs de projets pour les mois à venir est comparable (58%).

Paroles des responsables associatifs sur les difficultés liées à l'emploi

« La suppression des aides nous a obligé au licenciement d'une salariée et à une réduction d'horaire pour notre salariée juriste. »

« Au vu de notre situation financière, nous allons être dans l'obligation de licencier notre seule salariée permanente ! »

« Nous devons prendre la décision lors de notre prochaine AG de dissoudre l'association si nous n'avons pas plus d'adhérents car nous avons un salarié. Nous devons licencier. »

Autres sujets d'inquiétudes des responsables associatifs

« La réduction continue des subventions publiques. »

« L'appropriation du numérique dans les usages des associations. »

« Le fonctionnement de l'association repose exclusivement sur le bénévolat. Les quelques bénévoles « moteurs » sont fatigués ; pas de candidats pour prendre les fonctions au Bureau. »

« Maintenir un portage politique fort au sein d'une structure de plus en plus technique avec un potentiel de développement important. »

« Difficultés à répondre à la multiplication des sollicitations administratives des différentes institutions (dossiers, enquêtes...). »

L'ASSOCIATION DANS SON TERRITOIRE

Diriez-vous que **votre association** joue un rôle en faveur :

61%

Du développement des échanges, des rencontres et du lien social.

46%

De l'animation et de l'attractivité de votre territoire.

37%

De l'éducation et de la formation (jeunes ou adultes).

25%

Des solidarités et de la réduction des inégalités au bénéfice des plus faibles.

22%

De la préservation du patrimoine (naturel, culturel ou architectural).

21%

Du sentiment d'appartenance à votre territoire.

17%

De l'expérimentation, de la création, de l'innovation...

17%

De l'emploi et l'économie.

15%

Du soutien et de l'aide à l'insertion des personnes handicapées.

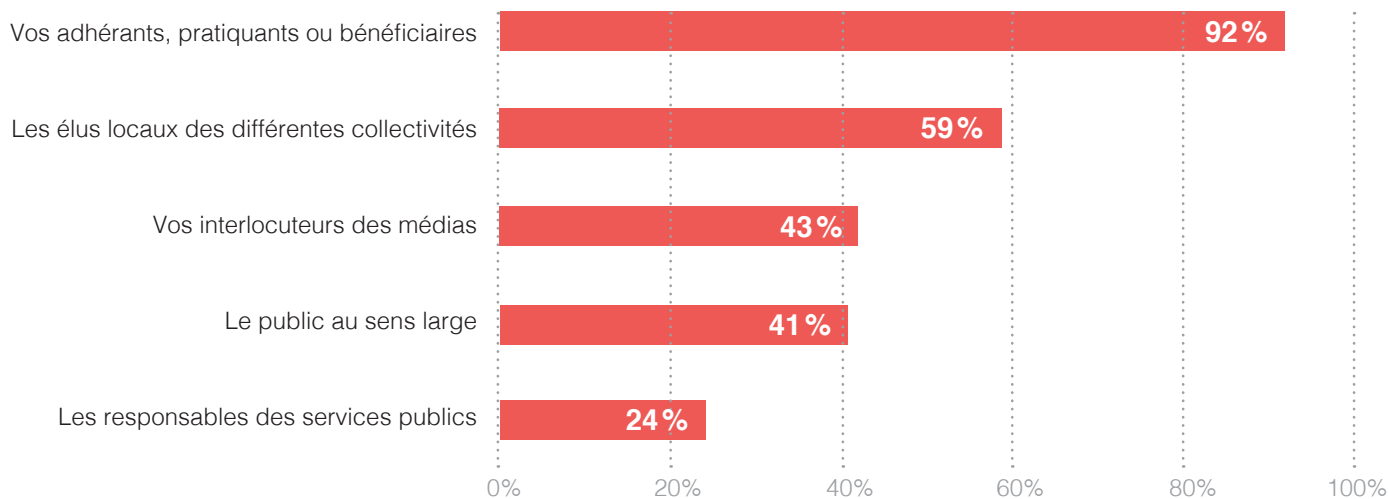
> Plusieurs réponses possibles

Des impacts bien au-delà de l'activité même de l'association

	Sanitaire et social	Culture	Sport	Loisirs éducatifs
Des rencontres et du lien social	66%	70%	68%	75%
De l'animation et de l'attractivité de votre territoire	23%	73%	66%	61%
De l'éducation et de la formation (jeunes ou adultes)	26%	47%	45%	45%
Des solidarités	61%	23%	16%	33%
De la préservation du patrimoine (naturel, culturel...)	6%	14%	8%	17%
Du sentiment d'appartenance à votre territoire	15%	35%	22%	21%
De l'expérimentation et de l'innovation	16%	37%	4%	21%
De l'emploi et l'économie	25%	7%	14%	24%
De l'aide aux personnes handicapées	27%	8%	19%	12%

66% des responsables associatifs du secteur sanitaire et social estiment que leur association joue un rôle en faveur des rencontres et du lien social. Ils sont 23% à considérer qu'elle joue un rôle dans l'animation et l'attractivité du territoire...

Ce rôle ainsi présenté, est-il connu des personnes suivantes ?



Avec quels partenaires menez-vous vos actions ?

64%

La ou les commune(s).

42%

D'autres associations.

39%

Le Conseil départemental.

35%

Les intercommunalité et/ou agglomérations.

30%

Un ou des établissements scolaires ou universitaires.

24%

Une ou des entreprises.

23%

Les services de l'État.

20%

Le Conseil régional.

17%

Une instance de concertation.*

8%

L'Europe ou une organisation internationale.

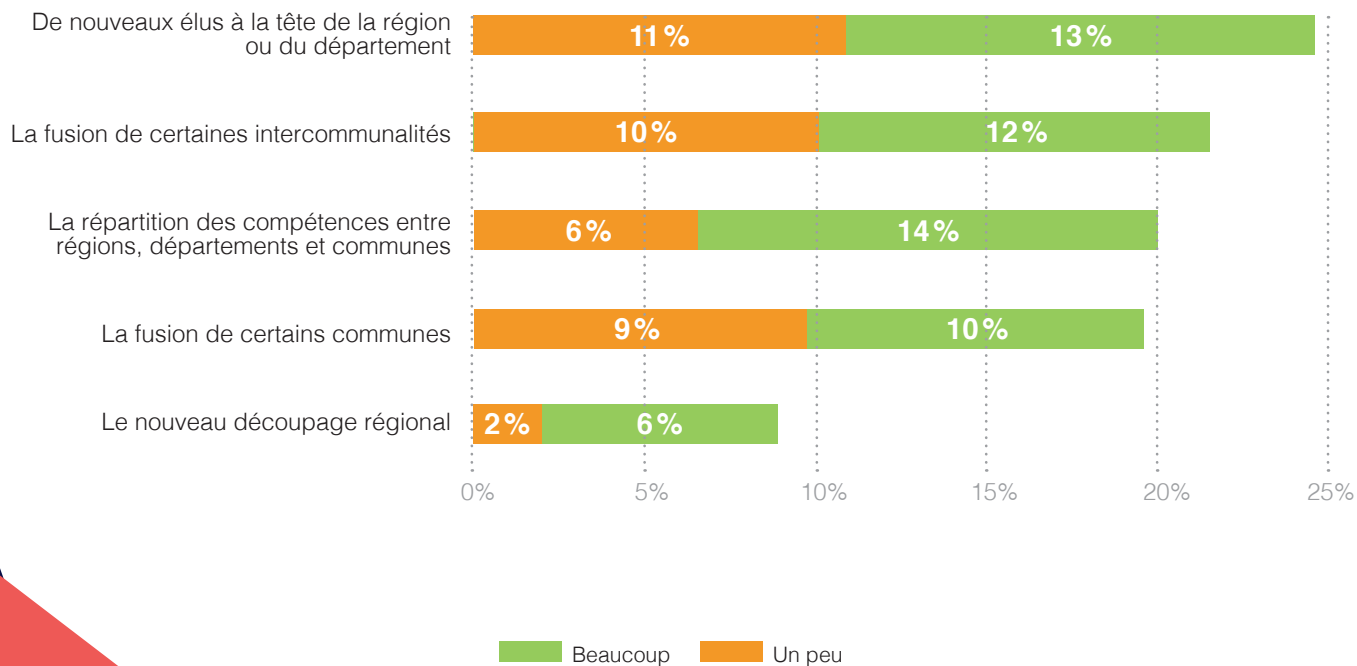
* Conseil de développement, conseil de quartiers...

Ce que l'on peut retenir

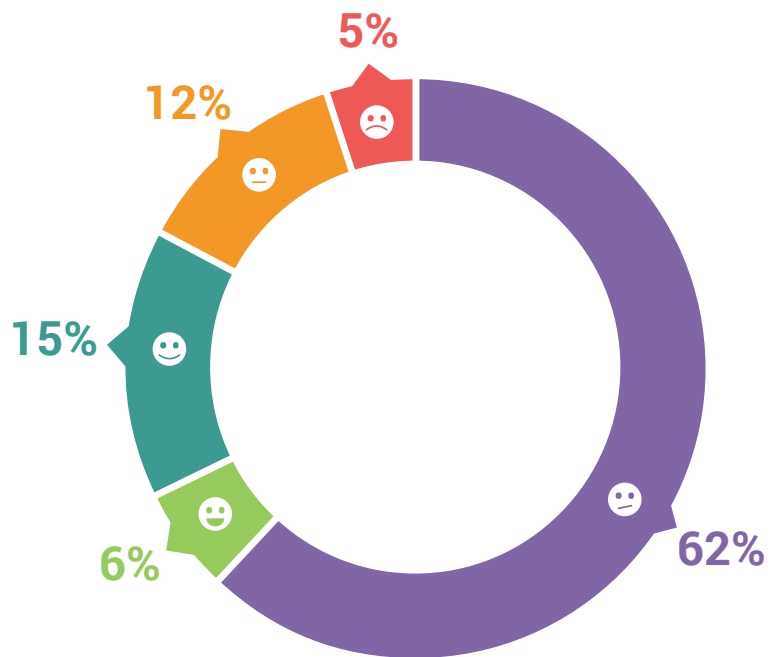
- Toutes activités confondues, 61% des associations jouent un rôle en matière de lien social ; 46%, dans l'animation du territoire.
- L'impact de leur action dépasse largement leur cœur d'activité. A titre d'exemple, 23% des dirigeants du domaine de la culture estiment que leur association a une influence positive sur les solidarités, et 37% en termes d'innovation et d'expérimentation.
- Ces différents impacts sont bien identifiés au sein des associations ; ils le sont nettement moins par leurs interlocuteurs, notamment ceux des services publics.
- Les communes restent les partenaires privilégiés des associations (64% d'associations concernées). Elles devancent nettement les autres échelons territoriaux et les services de l'état. Les coopérations inter-associatives sont une réalité pour 44% des associations de la région.






LE NOUVEAU PAYSAGE TERRITORIAL

Votre association a-t-elle été concernée par ces changements ?

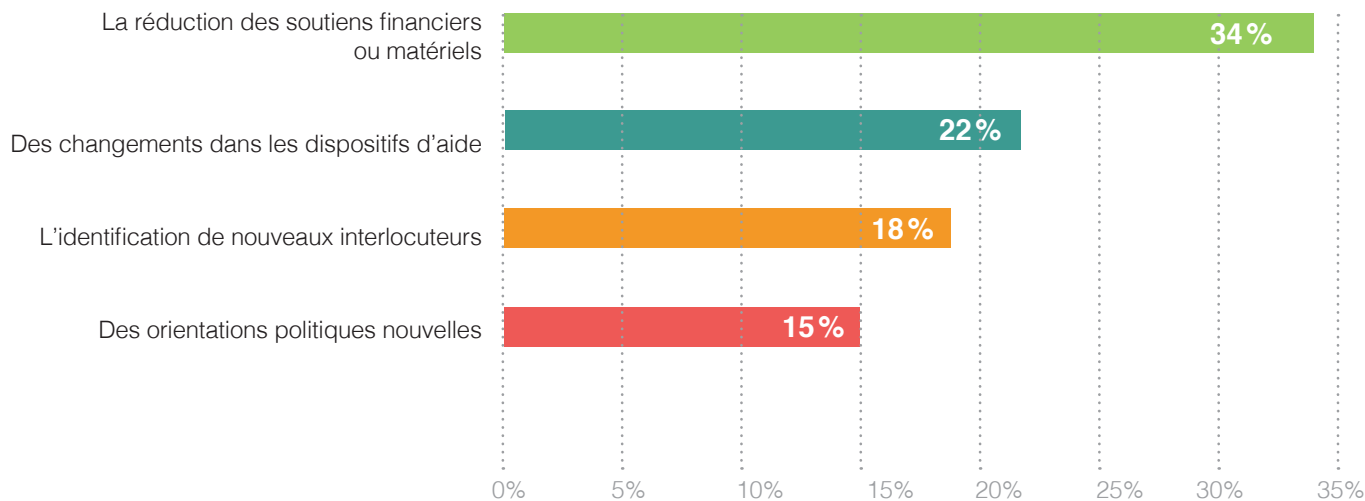


Comment votre association a-t-elle été concernée par ces changements ?



 Positivement  Assez Positivement  Assez négativement  Négativement  Non concerné

Si votre association a rencontré des difficultés, elles concernaient :



Ce que l'on peut retenir

- En Pays de la Loire, les changements concernant le nouveau paysage territorial ont concerné une part assez comparable d'associations, que ce soit la fusion des communes (19%) ou des intercommunalités (22%), l'élection de nouveaux élus (24%) ou la répartition des compétences entre région, départements et communes (20%).
- Pour les 38% d'associations qui se sont senties ainsi concernées, les changements ont plus souvent été vécus positivement (21%) que négativement (17%).
- Parmi les difficultés rencontrées, la réduction des soutiens financiers et matériels a été plus vivement ressentie, par 34% des associations.
- Les changements dans les dispositifs d'aides, les orientations politiques nouvelles et l'identification de nouveaux interlocuteurs viennent plus loin derrière, par ordre décroissant.

Paroles des responsables associatifs, sur le changement du paysage territorial

« Pour l'accueil de loisirs nous étions associés à une commune voisine qui ne fait plus partie de la même communauté de communes que la nôtre donc nous devons gérer cet ALSH, avec moins de bénévoles et des aides financières à gérer différemment. »

« Avec le changement d'interlocuteurs, tous les contacts pris et les présentations des actions de l'asso antérieurs ont été rayés de la carte. Tout est à refaire pour faire connaître l'asso et son action. »

« Difficulté de motiver des responsables dans le cadre du développement et la promotion de l'association dans les communes voisines membres de l'intercommunalité. »

« À ce jour il est trop tôt, pour notre territoire, de répondre par rapport à l'impact des orientations politiques nouvelles, celles-ci n'étant pas encore définies. Par contre nous sommes en attente et attentif à ce qui pourrait être proposé. »

Précisions méthodologiques

- Un panel significatif et représentatif de 645 répondants, responsables d'associations.
- Un traitement des réponses, après pondération permettant de refléter la réalité associative et de les rapprocher des réponses nationales.
- Un traitement complémentaire fourni au Mouvement associatif, comportant une approche selon quatre critères (secteurs d'activité, présence et nombre de salariés, budget, action en milieu rural ou urbain).
- La mise à disposition du verbatim correspondant aux trois questions à réponse libre.
- De nombreux échanges, utiles et constructifs, entre l'équipe de Recherches & Solidarités et les responsables du Mouvement associatif, tout au long de la démarche.

Recherches & Solidarités



- Un réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service de toutes les formes de solidarité.
- Des enquêtes annuelles, auprès des bénévoles et auprès des responsables associatifs, donnant lieu à des publications nationales « **La France bénévole** » et « **La France associative en mouvement** ».
- Une approche régionale actualisée, sous forme de « **Repères et chiffres clés** » pour chacune des 17 régions, avec le soutien de Régions de France.
- « **L'essentiel de la vie associative** », actualisé annuellement, avec le soutien du ministère en charge de la vie associative.
- Une newsletter régulière, présentant les publications de Recherches & Solidarités, et le suivi trimestriel de l'emploi associatif. Pour la recevoir : marieduros@orange.fr

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier de



Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Le Mouvement associatif Pays de la Loire est l'instance représentative du mouvement associatif organisé. Créé en 1992 en Pays de la Loire (sous le nom CPCA), il rassemble à ce jour, 12 coordinations associatives régionales représentatives des divers domaines de l'activité associative : développement rural, éducation, familles, jeunesse et éducation populaire, sanitaire et social, sport, tourisme social, radios associatives... Il regroupe plus de 60% des associations de la Région.

Le Mouvement associatif a pour objectifs de :

- promouvoir la vie associative dans son ensemble,
- représenter politiquement la vie associative en région,
- défendre la vie associative en facilitant la pleine reconnaissance des associations par le dialogue et la négociation avec les pouvoirs publics.

Le rôle du Mouvement associatif Pays de la Loire est d'être le porte-voix des dynamiques associatives.

Pour en savoir plus :

lemouvementassociatif-pdl.org



CROS
PAYS DE LA
LOIRE



cadecs

